

## Projet TESS MAV+

*Termes de référence pour le recrutement d'une compétence pour l'évaluation à mi-parcours*

Jun 2024

## 1 INFORMATION GÉNÉRALES

<i>Intitulé de la mission</i>	<i>Evaluation à mi-parcours TESS MAV+</i>
<i>Bénéficiaire(s)</i>	<i>Expertise France, Enabel, GIZ, European Commission</i>
<i>Pays</i>	<i>Belgique, France, Ethiopie</i>
<i>Budget estimé ou durée totale des jours prévus</i>	<i>30 000</i>

## 2 CONTEXTE

### 2.1 Contexte général

*Dans le cadre de son Programme Indicatif Pluriannuel (PIP) pour 2021-2027, l'UE prévoit de soutenir la promotion des investissements, y compris dans les différents secteurs de la santé.*

*Soutenir la fabrication locale et l'accès aux technologies et aux produits de santé essentiels permet d'atteindre plusieurs objectifs de développement communs pour l'UE et les États membres, et de promouvoir la couverture sanitaire universelle (ODD 3.8)*

*Par conséquent, la Présidente de la Commission européenne, Ursula Von der Leyen, a annoncé le 21 mai 2021 au Sommet mondial de la santé du G20 à Rome le déploiement d'une Initiative en Team Europe (TEI) pour la fabrication et l'accès aux vaccins, aux médicaments et aux technologies de la santé en Afrique (MAV+).*

*L'Initiative vise à renforcer les systèmes pharmaceutiques africains et la capacité de fabrication pour faciliter l'accès à des vaccins, médicaments et technologies de santé essentiels sûrs, efficaces, de qualité et abordables pour tous.*

*Cette Initiative soutenue par un milliard d'euros du budget de l'UE et des institutions européennes de financement du développement, telles que la Banque Européenne d'Investissement (BEI), est renforcée par les contributions des États membres de l'UE.*

*La stratégie de l'Initiative MAV+ développe une approche englobant différents axes de travail, qui sont :*

- Développement du marché pharmaceutique*
- Coordination entre les acteurs publics et privés*
- Renforcement de la réglementation pharmaceutique*
- Transfert de technologie et gestion de la propriété intellectuelle*
- Recherche et Développement*
- Formation et renforcement des compétences des ressources humaines en santé*
- Développement industriel et chaînes d'approvisionnement et secteur privé*

*Egalement, la coopération avec l'Union Africaine (UA), les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), les Partenariats pour la fabrication de vaccins en Afrique (PAVM), et les organisations régionale et nationales constitue un pilier essentiel de l'Initiative en Equipe Europe MAV+.*

### 2.2 Présentation du projet

*Dans le cadre de cette Initiative, l'UE consacre 15,5M€ pour la mise en œuvre de son Service de Support Technique par trois agences européennes de coopération : Expertise France, ENABEL et GIZ.*

*Le projet permettra de fournir un support technique et stratégique à INTPA TEI MAV+ et au PAVM dans une perspective de santé publique. Il favorisera le partenariat et l'alignement entre les institutions et les agences européennes.*

*Le projet TESS MAV+ a débuté en mars 2023 à différentes localisations : Bruxelles – Outputs 1 & 2, Addis Abeba – Output 3 et Kigali/Bruxelles – Output 4.*

*L'objectif global de ce Service est de faciliter un accès équitable à des vaccins, des médicaments et des technologies de santé essentiels sûrs, efficaces, de qualité et abordables en Afrique.*

*L'objectif spécifique de ce Service est de renforcer la coordination, le leadership et la gouvernance des programmes (unité de mise en œuvre) pour renforcer les systèmes pharmaceutiques africains.*

*Le Service de Support de la TEI MAV+ pour l'UE (TESS MAV+) a été divisé en trois axes différents :*

- 1. Coordination et gouvernance des programmes, sous lead d'ENABEL*
- 2. Support technique à l'équipe managériale d'INTPA, sous lead d'Expertise France*
- 3. Support technique au Secrétariat du Partnership for Africa Vaccines and Manufacturing (PAVM), sous lead de la GIZ*
- 4. Support technique à l'Agence Africaine du Médicament (AMA), sous lead d'ENABEL.*

*A ce jour, de nombreuses activités ont été mise en place.*

*Un plan de suivi-évaluation a été validé par la structure de coordination du projet (PMU).*

## **3 OBJECTIFS ET RESULTATS POURSUIVIS**

### **3.1 Objectifs de la mission**

#### **3.1.1 Raison d'être et objectifs de l'évaluation**

*Au regard de l'enjeu et de la complexité du projet et de la dimension multi-acteurs et selon les préconisations du plan de suivi-évaluation adopté pour le projet, l'équipe projet souhaite mener une évaluation externe à mi-parcours.*

*Cette évaluation intermédiaire est planifiée alors que le projet s'oriente vers une extension. Dans ce cadre, un travail sur la capitalisation est nécessaire.*

*De plus, cette évaluation est un jalon du projet pour assurer sa redevabilité envers les bailleurs de fonds, la Commission européenne, la DGD et la BMZ, l'agence de mise en oeuvre (Expertise France), et les bénéficiaires du projet, soit le PAVM et l'AMA.*

#### **3.1.2 Objectifs et attentes générales de la mission**

*Cette évaluation a pour principal objectif de fournir aux partenaires africains, à l'agence Expertise France et les partenaires d'implémentation GIZ et ENABEL (équipes terrain et siège), à la Commission européenne et aux membres de l'Operational Steering Committee :*

- une analyse globale et indépendante de la performance qu'a eu le projet TESS MAV+, en prêtant une attention particulière à ses résultats intermédiaires, en comparaison avec les objectifs fixés ;*
- des leçons et des recommandations, de manière à améliorer, le cas échéant, les actions présentes et futures.*

*En particulier, cette évaluation servira à établir des recommandations pour de futures actions en multi-partnership agreement. Dans ce cadre, un atelier de capitalisation sera organisé.*

*L'évaluateur devra fournir les éléments de preuves expliquant les analyses, les liens de cause à effet et tenter d'identifier les facteurs générant ou entravant le progrès. Leur travail doit encourager la responsabilisation, la prise de décisions, et l'apprentissage.*

### 3.2 Périmètre de l'évaluation

L'évaluation portera sur les éléments suivants :

**Période** : 1<sup>er</sup> janvier 2023 ;

**Composantes** : toutes les composantes (Output 1, 2, 3 et 4);

**Pays** : Belgique, Allemagne, France, Ethiopie ;

**Bénéficiaires** : OSC

## 4 CRITERES ET QUESTIONS EVALUATIVES

L'évaluation utilisera les critères définis par le Comité d'Assistance au Développement (CAD) de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) : cohérence, pertinence, efficacité, efficience, impact, viabilité.

Les questions d'évaluation détaillées ci-dessous ont été développées de manière participative au sein du comité de pilotage. Elles seront revues par l'évaluateur au moment de la phase de démarrage de l'évaluation, afin de proposer une version finale dans le rapport de démarrage validé par le comité de pilotage.

Critères d'évaluation	Question évaluative spécifiques
Pertinence	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Les objectifs du Projet étaient-ils pertinents au regard des besoins exprimés par les bénéficiaires et des problèmes diagnostiqués ?</li><li>2. Les objectifs, résultats attendus et activités du Projet étaient-ils clairement formulés et cohérents entre eux vis à vis de l'approche Team Europe ?</li><li>3. Les objectifs et l'approche retenus pour le Projet étaient-ils pertinents au regard des capacités initiales et de progrès des partenaires ?</li></ol>
Efficacité	Quel est le niveau d'atteinte des objectifs du projet : pour chaque indicateur de réalisation et pour chaque indicateur de résultat ?
Efficience	La gestion du projet telle qu'elle est mise en place (ressources humaines, partage des rôles et responsabilités, organigramme, interactions, arbitrages financiers en lien avec les choix stratégiques, processus de décision) est-elle optimale pour atteindre les résultats ?
Viabilité / durabilité	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Quels sont les signaux, forts ou faibles, d'une évolution des pratiques et des comportements des acteurs au sein des institutions bénéficiaires ?</li><li>2. Les appuis apportés par le Projet auront-ils un impact positif, dans la durée ?</li></ol>
Impact	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Quelle est la contribution du Projet à l'atteinte de l'objectif global?</li><li>2. Quels sont les effets à long terme positifs et négatifs, primaires et secondaires, produits par le Projet, directement ou indirectement, attendus ou inattendus ?</li></ol>

Cohérence / complémentarité	Dans quelle mesure les activités entreprises permettent-elles au bailleur de réaliser les objectifs de sa politique de développement ?
-----------------------------	--

Le consultant devra impérativement fournir un jugement de valeur sur chacune des questions d'évaluation soulevées par l'examen des critères. Dans le cadre de cette analyse, le consultant s'assurera que les jugements formulés pour chacun des six critères d'évaluation permettent de recouvrir l'ensemble des étapes marquantes du cycle du projet.

Le consultant devra en outre vérifier si les questions transversales suivantes: l'égalité des genres, environnement et climat, droit à la santé ont été prises en compte lors de l'identification/la formulation des documents et à quel degré celles-ci se sont retrouvées dans la mise en œuvre et la supervision de l'action.

## 5 DESCRIPTION DE LA MISSION

### 5.1.1 Phase de cadrage

*Au cours de cette phase préparatoire, le consultant doit :*

*- rassembler et consulter toutes les informations et tous les documents relatifs au projet à évaluer (instruction, exécution, suivi) et à la compréhension de son contexte. Les documents à consulter seront disponibles auprès des structures suivantes : à compléter selon les cas ;*

*- identifier toutes les parties prenantes du projet ;*

*- reconstruire la logique d'intervention du projet en étudiant le cadre logique du projet afin de : (i) de clarifier les objectifs de l'intervention et de les traduire en une hiérarchie de changements attendus et (ii) d'aider à juger la cohérence interne de l'intervention et (iii) à identifier les hypothèses de départ (ou postulats, souvent implicites) qui ont guidé a priori le montage du projet, et d'en évaluer a posteriori le bien-fondé ;*

*- approfondir le cadre de l'évaluation sur la base des termes de référence, des documents collectés et de la logique d'intervention reconstruite. Plus particulièrement, il s'agira : (i) de préciser les principales questions qui serviront à focaliser le travail d'évaluation sur un nombre restreint de points clés; (ii) d'établir les étapes du raisonnement qui permettront de répondre aux questions (critères de jugement); (iii) de préciser les indicateurs à utiliser pour répondre aux questions et les sources d'informations correspondantes (documentation, entretiens, focus group, enquêtes, ...).*

*A partir de ce travail méthodologique le consultant proposera un document synthétique de cadrage de l'évaluation (qui ne devra pas faire plus de 15 pages) après le démarrage de ses travaux. Ce cadrage fera l'objet d'un échange entre le comité de pilotage et le consultant et permettra de discuter avec le consultant de la manière dont il entend structurer la démarche évaluative et d'en vérifier la faisabilité.*

*En cas de reconstitution de la logique d'intervention, il convient de s'assurer que les objectifs redéfinis par l'évaluateur sont bien partagés par le chargé de projet et l'équipe projet.*

*Cette phase préparatoire est clé et permettra de valider la méthodologie proposée par les consultants.*

*Dans ce cadre, il pourra être nécessaire de rentrer en contact avec les bénéficiaires : PAVM, AMA et Commission européenne, les membres de la TEI MAV+ ainsi que le PMU et d'utiliser en source le rapport annuel de la TESS 2023 ainsi que le Workplan 2024.*

### **5.1.2 Phase documentaire**

*Dans un premier temps, le consultant établira un récit précis et analytique du projet, dans une note d'analyse descriptive du projet qui devra être partagée avec Expertise France impérativement avant le départ en mission. Cette note devra notamment comprendre :*

- une brève présentation du contexte et de son évolution ;*
- une description du projet (objectifs, contenu, intervenants, mode opératoire, etc) ;*
- un résumé analytique du déroulement du projet depuis son identification jusqu'à la date de l'évaluation mettent ainsi en évidence les principaux événements qui l'ont marqué, présentant l'affectation et le volume des financements mobilisés, rappelant les principales difficultés rencontrées et mentionnant le cas échéant les réorientations survenues.*

*Cette présentation dans le rapport final ne devra pas dépasser 5 à 8 pages. Les compléments pourront figurer en annexe.*

### **5.1.3 Phase de collecte**

*Une collecte de données primaires est prévue entre le 01/09/2024 et le 30/09/2024 à l'occasion d'une mission terrain des consultants proposés sur le lieux d'intervention d'un durée de 10 jours. Cette collecte se fera à distance par le biais d'une équipe basée à [pays d'intervention] recrutée par le prestataire si impossible en présentiel.*

*Elle inclura :*

- L'utilisation de méthodes de collecte qualitatives et quantitatives proposées par l'évaluateur avec toutes les parties prenantes du projet, selon un échantillon proposé par l'évaluateur.*
- Des focus groupes*
- Des entretiens*
- Une revue documentaire*
- Un atelier rassemblant les parties prenantes du projet*
- Une réunion de restitution à chaud par l'évaluateur des résultats préliminaires suite à la phase de collecte.*

### **5.1.4 Phase de restitution**

*Trois ateliers de restitution sont prévus :*

- Un atelier avec la structure de coordination du projet (PMU)*
- Un atelier avec l'ensemble de l'équipe TESS*
- Un atelier avec rassemblant les membres de l'OSC mais aussi les bénéficiaires de l'action (PAVM – TEI MAV+- AMA)*

- *Un atelier de capitalisation multi-agences d'implémentations (ENABEL, Expertise France et GIZ).*

*Après avoir, de manière progressive, exposé ses observations, puis formulé ses constats et porté des jugements sur le projet à l'aune de chacune des questions évaluatives, le consultant devra livrer ses conclusions générales de façon à porter une appréciation d'ensemble sur l'intervention évaluée. Ces conclusions doivent être hiérarchisées par ordre d'importance et classées par ordre de fiabilité.*

*Le consultant identifiera des leçons et/ou des recommandations stratégiques et/ou opérationnelles. Ces dernières doivent être liées aux conclusions, regroupées et classées par ordre de priorité.*

*Le consultant devra formuler des conclusions et des recommandations spécifiques sur l'intégration du genre dans les opérations.*

## 5.2 Livrables attendus

*Les livrables devront être soumis par email sous format Word aux destinataires qui seront indiqués à l'équipe d'évaluation lors de la phase de démarrage. Ils devront être rédigés en anglais.*

<b>Livrables</b>	<b># pages max.</b>	<b>Date de livraison</b>
<b>1. Note de cadrage</b>	20	T0 + 10 jours
<b>2. Note documentaire</b>	30	T0 + 20 jours
<b>3. Rapport intermédiaire / de terrain</b>	30	T0 + 30 jours
<b>4. Rapport final (provisoire puis définitif) incluant une synthèse d'env. 4 pages</b>	40	T0 + 50 jours
<b>5. Une synthèse selon le format demandé par EF</b>	5	T0 + 50 jours

*En outre, un support de présentation type diaporama devra être produit pour chaque réunion de pilotage.*

*Un rapport final provisoire qui ne devra pas dépasser 40 pages hors annexes (cf. plan proposé en annexe 1) sera produit à l'issue des travaux du consultant ainsi qu'un support de présentation sous format Power Point (à ne conserver que si utile). Expertise France formulera ses remarques et observations au consultant dans les trois semaines suivant la réception du rapport provisoire. Il pourra être transmis à (préciser de qui il s'agit en fonction du projet évalué) qui pourra également émettre ses commentaires.*

*Le rapport définitif, intégrant ces observations, devra être disponible dans les 15 jours suivant la réception des commentaires. Si ces observations expriment des différences d'appréciation non partagées par les consultants, celles-ci peuvent être annexées au rapport définitif et commentées par les consultants.*

## 6 ORGANISATION DES TRAVAUX

### 6.1 Pilotage de l'évaluation et gouvernance du projet

L'évaluation est gérée par l'expert M&E d'Expertise France avec l'aide d'un comité de pilotage composé des membres du comité de pilotage du projet.

Les fonctions principales des membres du comité de pilotage de l'évaluation sont :

- De faciliter les contacts entre l'équipe d'évaluation, les services de l'UE et les parties prenantes externes.
- De s'assurer que l'équipe d'évaluation a accès à toutes les sources d'information et de documentation liées à l'action à évaluer et les consulte.
- De définir et de rédiger les questions d'évaluation.
- De discuter et de commenter les rapports produits par l'équipe d'évaluation. Les commentaires de chaque membre du groupe de référence sont rassemblés par le chef de projet, puis transmis à l'équipe d'évaluation.
- D'assister le processus de rétroaction (feedback) à partir des résultats, des conclusions, des recommandations et des leçons tirées de l'évaluation.
- D'assurer un bon suivi du plan d'action une fois l'évaluation terminée.

## 6.2 Modalités de coordination

Il est demandé au consultant d'associer étroitement l'expert M&E Expertise France à la construction de son raisonnement, par des liens réguliers tout au long de la mission, de la note de cadrage jusqu'à la réunion de présentation du rapport provisoire. En particulier, un partage des constats et des premiers éléments d'analyse doit se faire dès la fin de la mission, avant la rédaction du rapport provisoire.

## 6.3 Calendrier

La durée totale de la mission est estimée à 80 personnes/jours, entre 01/09/2024 et le 01/12/2024 telle que détaillée ci-dessous à titre indicatif :

Activités	Lieu	Période
<b>1. Phase de cadrage</b>	Remote	01/09-15/09
<b>2. Phase documentaire</b>	Remote	01/09-15/09
<b>3. Mission terrain</b>	Bruxelles	15/09 – 30/09
<b>4. Autres collectes (enquêtes)</b>	Remote	01/10-15/10
<b>5. Analyses et contrôles des sources</b>	Remote	01/10-15/10
<b>6. Restitutions finales</b>	Bruxelles	15/11 – 30/11

L'équipe d'évaluation sélectionnée devra proposer dans son offre un plan de travail détaillé incluant les jours travaillés par activité et par membre de l'équipe d'évaluation, ainsi que les dates et lieux indicatifs. Ce plan de travail sera discuté et validé lors de la réunion de démarrage.

**7.1.1 Expertises attendues**

1) **Nombre d'experts par mission** : maximum 2

2) **Profil de l'expert (des experts) désigné(s) en charge de l'exécution du contrat** :

**Qualifications et expérience**

- Titulaire d'un diplôme universitaire (3eme cycle) dans un domaine pertinent à la mission : en coopération internationale/ ingénierie de projet/évaluation, ou expérience équivalente
- Expérience professionnelle dans les domaines de l'expertise en coopération internationale de 15 à 20 ans
- Expérience dans la définition des politiques de santé
- Expérience de coordination multi-acteurs
- Une expérience dans des projets similaires ou des connaissances en gestion de projet seraient très appréciées
- Bonne connaissance du continent africain.

**Compétences métier :**

- Bonne connaissance des dispositifs de suivi et d'évaluation des programmes et projets de développement
- Expérience et connaissance en matière de suivi et d'évaluation sur le terrain
- Elaboration de système d'évaluation
- Conception, animation et évaluation de formation pour adultes dans le domaine du suivi et évaluation ;
- Expérience en conception et gestion de base de données ;
- Capitalisation et conception de matériel didactique

**Compétences administratives :**

- Excellente maîtrise des outils bureautiques (MS Office : Word, Excel, PowerPoint et de leur équivalents LibreOffice) et de l'Internet ;
- Excellentes qualités de communication et d'organisation ;

**Compétences linguistiques :**

- Excellente maîtrise du français, écrit et parlé (bonnes capacités de rédaction, de synthèse et d'analyse...);
- Excellente maîtrise de l'anglais, écrit et parlé (bonnes capacités de rédaction, de synthèse et d'analyse...);

### 7.1.2 Organisation attendue de l'équipe

L'évaluateur pourra être un évaluateur indépendant et/ou une agence d'évaluateurs. S'il s'agit d'une équipe d'évaluateurs, celle-ci devra proposer dans son offre une répartition des rôles et responsabilités tout au long du processus d'évaluation. Cette répartition sera discutée et validée lors de la réunion de démarrage.

## 7.2 Contenu des offres

Les offres devront inclure :

- Une offre technique : compréhension et commentaires sur les éléments des termes de référence, méthodologie, composition de l'équipe d'évaluation, les CV et expériences similaires, ainsi que les éléments mentionnés dans ces termes de référence (plan de travail détaillé, répartition des rôles et responsabilités, le cas échéant) ;
- Une offre financière : budget global de l'évaluation comprenant les éléments budgétaires suivants : coût journalier de chaque intervenant ; décomposition des temps d'intervention par intervenant et par étape de travail ; coûts annexes (prestations et documents complémentaires) ; frais de transport (international et local), frais logistiques, frais de traduction ; avec propositions de modalités de paiement.

## 7.3 Modalités d'évaluation des offres

Expertise France sélectionnera l'offre qui présente la meilleure notation sur la base de la grille suivante :

Critères	Score maximum
<b>1. SCORE OFFRE TECHNIQUE DONT:</b>	<b>80</b>
1.1. Score méthodologie	40
» Compréhension des TdR et des buts des services à fournir	10
» Approche méthodologique globale, approche du contrôle qualité, pertinence des outils proposés et estimation des difficultés et des enjeux rencontrés	20
» Organisation des tâches et du temps	10

1.2. <i>Score équipe d'évaluation</i>	40
<b>2. SCORE OFFRE FINANCIÈRE</b>	<b>20</b>
<b>Score total</b>	<b>100</b>

## ANNEXES DES TERMES DE REFERENCE

- » *Plan type du rapport d'évaluation*
- » *Cadre logique du projet évalué*
- » *Cartographie des parties prenantes du projet*
- » *Liste indicative de documents et sources statistiques*
- » *Liste indicative des structures à rencontrer*

*Le rapport d'évaluation ne devra pas excéder **40 pages** hors annexes (dans une police de caractère 12). Les informations détaillées sur le contexte, le projet ou les aspects généraux de la méthodologie et de l'analyse doivent être répertoriées en annexe.*

*La page de couverture du rapport comprendra le préambule suivant :*

*« L'objet de l'évaluation du projet est de formuler une opinion motivée sur la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'impact et la viabilité du projet financé au regard du contexte, de la politique et des procédures d'intervention d'Expertise France. L'évaluateur a examiné les réalisations du projet en fonction des objectifs qui étaient fixés. Il a, par ailleurs, procédé à l'examen du processus d'exécution et de fonctionnement du projet dans ses différentes phases de mise en œuvre et de suivi.*

*Cette évaluation est financée par la Commission européenne dans le cadre projet TESS MAV+. Les observations, appréciations et recommandations exprimées dans ce rapport le sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs. »*

*Le rapport peut s'articuler autour du plan indicatif suivant :*

### **1. Table des matières et liste des acronymes**

### **2. Résumé**

**Le résumé comprend 2 pages au maximum.**

*En première page : il rappelle les données clefs (produit financier et montant, date de signature de la convention, date d'achèvement, durée du projet) et décrit le projet : contexte, intervenants et mode opératoire, objectifs, contenu et réalisations attendues. Le consultant indiquera également en 3 à 4 lignes les principaux points de réussites ou d'échecs à retenir (ces lignes seront utilisées pour une présentation interne à Expertise France de l'évaluation).*

*En seconde page : le consultant présentera les principales conclusions sur la performance du projet, à l'aune des questions évaluatives ou, dans la mesure du possible, selon les critères d'évaluation du CAD d'après le reclassement des questions évaluatives. Le consultant présentera à droite de la deuxième page les conclusions générales et les enseignements tirés de l'évaluation.*

### **3. Méthodologie de l'évaluation (3 à 4 pages)**

*Cette partie rappelle de manière résumée (renvoyer les détails en annexe si nécessaire) la méthodologie adoptée, les modalités générales de déroulement de la mission d'évaluation et les difficultés éventuelles rencontrées.*

*Le consultant devra avoir le souci de présenter clairement les méthodes d'investigation et d'analyse utilisées, les procédures suivies pour collecter l'information, s'assurer de sa qualité et de sa validité.*

### **4. Récit détaillé du projet (5 à 10 pages)**

*Si le récit s'avère trop long (c'est-à-dire s'il est supérieur à 5-10 pages), alors on le mettra en annexe, et seule une synthèse de ce récit figurera dans le corps du rapport. Cette synthèse insistera sur les faits et facteurs qui nourrissent l'analyse évaluative*

*Cette partie doit comprendre :*

- *une présentation générale du contexte et de son évolution au cours de la période de mise en œuvre ;*
- *une description du projet (objectifs, contenu, montant, produit financier, intervenants, mode opératoire), classement environnemental et social ;*
- *un résumé du déroulement du projet depuis son démarrage (renvoyer éventuellement en annexes les détails sur les chiffres et les données collectées) mettant en évidence les principaux événements qui l'ont marqué, présentant l'affectation et le volume des financements mobilisés, rappelant les principales difficultés rencontrées et mentionnant, le cas échéant, les réorientations survenues. Dans ce cadre, le consultant veillera à distinguer la phase d'instruction du projet, sa phase d'exécution (de la signature du contrat bailleur jusqu'à l'achèvement du projet), et enfin les faits marquants intervenus entre la date d'achèvement du projet et la date de l'évaluation.*

### **5. Performance du projet (entre 12 et 17 pages)**

*Il est recommandé d'organiser l'analyse évaluative par questions évaluatives.*

*Le consultant doit expliciter clairement le cheminement progressif des étapes entre les observations (données brutes), les constats (indicateurs élaborés, ratios) et les jugements portés. Il devra veiller à bien prendre en compte les jugements sur les questions de genre.*

## **6. Conclusions (4 pages)**

*L'évaluation doit aboutir à un jugement argumenté et à des conclusions sur les performances du projet mis en œuvre par Expertise France. Ce chapitre doit synthétiser l'appréciation globale du consultant sur les performances du projet à l'aune de l'analyse évaluative. Les forces et faiblesses du projet doivent être clairement explicitées. Cette synthèse ne suit pas l'ordre des questions ni celui des critères d'évaluation.*

*Le consultant s'efforcera de formuler des conclusions en nombre limité de manière à garantir leur qualité. Il clarifiera ou supprimera tout jugement de valeur qui ne serait pas suffisamment étayé par des faits. Il s'efforcera également d'utiliser les critères d'évaluation de manière équilibrée. Les conclusions et enseignements éventuels sont listés, classés et priorisés en quelques pages. Les limites méthodologiques seront mentionnées, tout comme les opinions divergentes, s'il y en a.*

## **7. Leçons et/ou recommandations (2 pages)**

*Le consultant présente dans cette partie les leçons qu'il peut tirer et propose des recommandations à l'issue de son analyse. Il s'efforcera de maintenir une distinction claire entre les conclusions qui n'entraînent pas d'action particulière et les leçons/recommandations. Ces dernières doivent toutefois découler des conclusions. Les leçons/recommandations doivent être regroupées et classées par ordre de priorité.*

### **Annexes du rapport**

*Les annexes doivent comporter :*

- *les termes de référence ;*
- *la liste des personnes rencontrées ;*
- *le calendrier de la mission ;*
- *le compte rendu des entretiens de terrain ;*
- *la liste des documents consultés ;*
- *la liste des activités spécifiquement examinées et la carte de situation des interventions ;*
- *les détails éventuels de la méthode d'évaluation retenue ;*
- *le cadre logique de l'intervention reconstruit ex post ;*
- *les tableaux sur les financements mobilisés, les résultats ou les impacts.*

6. LOGICAL FRAMEWORK OF THE ACTION

Meeting indicators on impact level will not be part of the responsibility of the Organisation and Partners. Indicators will be monitored with regard to data availability. In the course of implementation, Organisation and Partners may - in agreement with the Contracting Authority - change Outputs, Indicators and their related targets, baselines and sources of verification. Changes shall be agreed in writing (exchange of letters or emails). The Organisation and Partners will also highlight the respective changes in the next report.

	Intervention logic	Indicators	Baseline (Incl. reference year)	Targets (Incl. reference year)	Sources and means of verification	Assumptions
<b>Overall objective: Impact level</b>	To facilitate access to safe, effective, quality and affordable essential vaccines, medicines and health technologies for all, in alignment with SDG 3.8 and in the context of promoting universal health coverage (UHC).	UHC Index	To be set by the programme support structure once operative	5% increase (depending on product)	WHO Global Health Observatory	Not applicable
		% of population in Africa with access to essential vaccines / medicines (disaggregated by product, country, location and gender)			World Bank databank	
					AU	
					Gavi/COVAX	
		Price and availability of the 14 WHO tracer molecules	To be set during inception phase	To be set during inception phase	WHO/HAI methodology <a href="https://haiweb.org/what-we-do/price-availability-affordability/collecting-evidence-on-medicine-price-availability/">https://haiweb.org/what-we-do/price-availability-affordability/collecting-evidence-on-medicine-price-availability/</a>	XX
<b>Specific objective: (Outcome level)</b>	Enhancing the TEI MAV+ coordination, technical expertise, progress monitoring, and communication	MAV+ Programmes and indicators are harmonised (td during inception phase)	0	At least 4	TEI implementation structure, MAV+ and AMA reports, HESC reports	
		75% of X interviewed PAVM workstream members indicate that their know-how required to perform their task has improved. (Specifically to GIZ contributions)	0 (2023)	X (2025, td during inception phase)	Quantitative surveys at the beginning and end of the action. Improvement in know-how is measured on a scale from -1 - 5 (1 - very little, 5 - very high know-how). An average deviation of 1 or more across all / the combined survey items indicate an improvement. (GIZ)	

<b>Output 1 (Coordinated by Inabel)</b>	Team Europe coordination and global leadership has been enhanced to deliver on the objectives of the TEI in Africa.	1.1 Number of new EU Member States contributing to the TEI MAV+	0 (2023)	2 (2025) (to be confirmed during inception phase)	Implementation Structure report	Change in political context affects the national commitments (MAV+ no longer a priority)
		1.2 Effective support by the short-term experts: short-term expertise reports are validated within agreed terms of contracts	NA	≥90% (2025)		
		1.3 effective programme coordination and monitoring: tools are developed and used (JL, resources framework, financial reporting, knowledge management)	0 (2023)	3 (2025)		
		1.4 Number of newly funded programs and initiatives that are efficient within TEI MAV+ at national, regional, global level	NA	≥3(2025)		
<b>Output 2 (Coordinated by Expertise France)</b>	The Technical Support Structure for all workstreams under the TEI MAV+ has been enhanced to deliver on the TEI objectives.	2.1 Strategic and Operational Plans developed (upon each of the TEI MAV+ Pillars) and discussed for alignment between EU Agencies and INTFA.	0 (2023)	6 (2025)	Implementation Structure report	
		2.2 Number of key EU organisations (line DGs, EU MS, etc.) and other initiatives who are jointly programming or coordinating efforts	0 (2023)	3 (2025)		

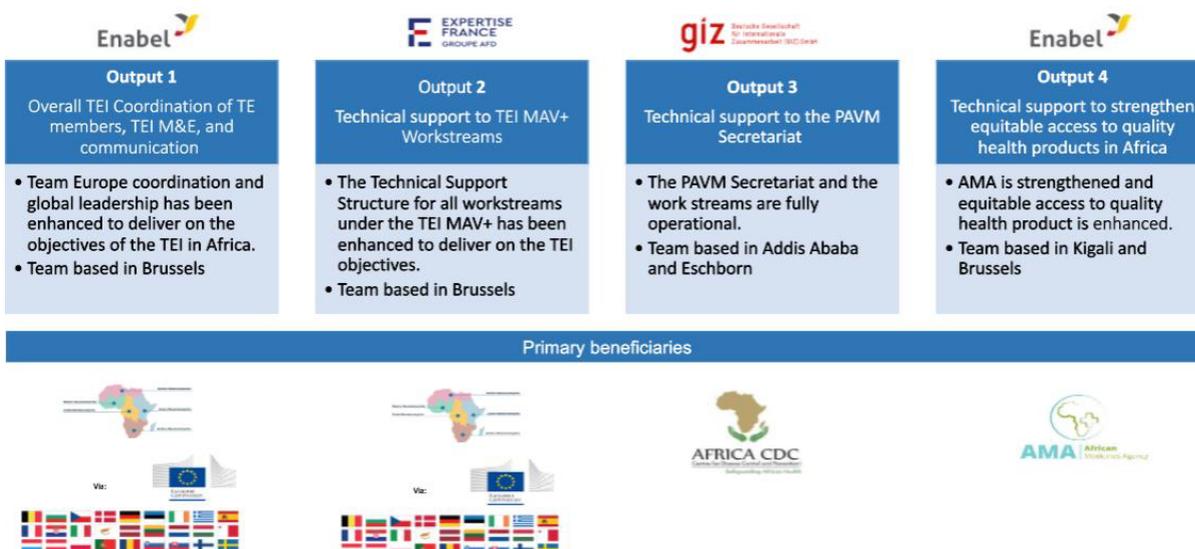
Output 3 (Coordinated by GIZ)	The PAVM Secretariat and the work streams are fully operational.	3.1 Five implementation plans based on the Framework for Action, each covering a workstream governed by the PAVM secretariat have been developed.	0 (2023)	5 (out of which 3 are in the responsibility of GIZ and one in the responsibility of Enabel and one in the responsibility of Expertise France - 2025)	For 3.1: Data will be collected by conducting yearly interviews with workstream leaders and scrutinizing the internally vetted documents. (GIZ with contributions by Enabel and Expertise France - see "targets")	The workstreams remain constant in their relevance to achieve the goals laid out in the Framework for Action.  PAVM staff and workstream members are available for training
		3.2 Eight training courses covering core technical areas of PAVM's work have been implemented.	0 (2023)	8 (2025)	For 3.2: Yearly evaluation of the conducted training formats, disaggregated by institution, content of training and number of participants.  Core technical areas include pharmaceutical regulation, policy and management. (GIZ)	
Output 4 (coordinated by Enabel)	AMA is strengthened and equitable access to quality health product is enhanced	4.1 Increased AMA maturity level	unknown	3	WHO GBT	AMA establishment is well supported
		4.2 AU/AMA toolled with guidance documents (medicines coverage in UHC schemes, joint supplies, conditionalities for private sector with public investments)	0	3	TESS report	

SPECIFIC OBJECTIVE	OUTPUTS	ACTIVITIES	IMPLEMENTING PARTNER
Enhanced TEI coordination, progress monitoring, evaluation, reporting and communication	1. Team Europe coordination and global leadership has been enhanced to deliver on the objectives of the TEI in Africa.	1.1. Support G4 in the organization of the TEI MAV+ Management Team meetings, flagship coordination meetings and other activities	Enabel
		1.2. Provide UpToDate information management system and ensure adequate knowledge management	Enabel
		1.3. Support coordination of EU Member States actions in the TEI MAV+ and future actions of TEI MAV+	Enabel
		1.4. Mobilize short-term expertise upon request for INTPA and PAVM	Enabel
		1.5. Contribute to adequate monitoring, evaluation and reporting of on TEI MAV+ progress including EU MS interventions and AU countries updates	Expertise France
		1.6. Provide expertise in communication and visibility of TEI MAV+ activities and milestones	GIZ
		1.7. Mobilize international, regional and national experts in access to health products	Enabel
		1.9. Ensure overall project coordination, planning and effective MPCA contract coordination	Enabel
		2. The Technical Support Structure for all workstreams under the TEI MAV+ has been enhanced to deliver on the TEI objectives.	2.1. Provide Multi-country support building on lessons learned and experiences, particularly to EU Delegations.
	2.2. Provide technical inputs to joint programming planning and other forms of collaboration among EU Member States.		Expertise France
	2.3. Provide technical inputs for political/ policy dialogue to INTPA in the context of international initiatives and the PAVM.		Expertise France
	2.4. Contribute to INTPA work by developing recommendations, supporting in decision making and strategy setting		Expertise France
	2.5. Provide Expertise in Regulatory Strengthening (I) to Contribute to the lessons learnt, joint programming and planning, technical inputs for political dialogue recommendations (I) to Monitor and Evaluate Thematic Indicators in collaboration with the M&E expert (output 1), and to (ii) Answer any request from Expertise France Deputy Director		Enabel
	2.6. Provide Expertise in Market Shaping, Demand and Trade Facilitation (I) to Contribute to the lessons learnt, joint programming and planning, technical inputs for political dialogue recommendations, (I) to Monitor and		Expertise France

		Evaluate Thematic Indicators in collaboration with the M&E expert [output 1], and to (ii) Answer any request from Expertise France Deputy Director.	
		2.7. Provide Expertise in Technology Transfer and IP Management (i) to Contribute to the lessons learnt, joint programming and planning, technical inputs for political dialogue recommendations, (ii) to Monitor and Evaluate Thematic Indicators in collaboration with the M&E expert [output 1], and to (iii) Answer any request from Expertise France Deputy Director.	Enabel
		2.8. Provide Expertise in R&D, Higher Education and Skills (i) to Contribute to the lessons learnt, joint programming and planning, technical inputs for political dialogue recommendations, (ii) to Monitor and Evaluate Thematic Indicators in collaboration with the M&E expert [output 1], and to (iii) Answer any request from Expertise France Deputy Director.	Expertise France
		2.9. Provide Expertise in Industrial Development, supply chains and private sector engagement (i) to Contribute to the lessons learnt, joint programming and planning, technical inputs for political dialogue recommendations, (ii) to Monitor and Evaluate Thematic Indicators in collaboration with the M&E expert [output 1], and to (iii) Answer any request from Expertise France Deputy Director.	Enabel
		2.10 overall coordination of output 2	Expertise France
	3. The PAVM Secretariat and the work streams of its strategy are fully operational and in synergy with the TEI.	3. Provide technical/ policy advice to PAVM	GIZ
		3.1. Organizational development of PAVM	GIZ
		3.2. GIZ Training of PAVM staff according to a jointly development Capacity Development-plan	GIZ
		3.3. GIZ Technical support to PAVM secretariat in different work stream	GIZ
		3.4. Support Regulatory workstream by providing substantial technical recommendations and strategic planning advice as per PAVM demand	Expertise France
		3.5. Support R&D, higher education and skills workstream by providing substantial technical recommendations, strategic planning advice, higher education training, workshops and scholarships (PAVM and AMA) as per PAVM demand	Enabel
		3.6. Workforce training and scholarships for AU member countries	GIZ
		4 Technical Support to Strengthen equitable access to quality health products in Africa	

	4 AMA is strengthened and equitable access to quality health product is enhanced	4.1. Foster access to quality medicines and health products	Enabel
		4.2. Link up with health insurance and fair pricing	Enabel
		4.3. Promote South to South collaboration and regional harmonization	Enabel
		4.4. Consensus building on conditionalities with the private sector	Enabel
		Provide expert in pharmaceutical regulations organization and strengthening	Enabel
		Provide Pharmacy expert	Enabel

### Annexe 3 – Cartographie des parties prenantes du projet



### Annexe 4 – Liste indicative de documents et sources statistiques

- *M&E Plan*
- *Annual report 2023*
- *Inception phase report*
- *Workplan 2024*
- *MPCA*
- *Partnership Agreement*
- *Project Operational Manuel draft*

#### *Annexe 5 – Liste indicative des structures à rencontrer*

- *Partnership for African Vaccines and Manufacturing in Africa (PAVM)*
- *African Medicine Agency (AMA)*
- *Commission européenne – DG INTPA G4*
- *OSC members*
- *TESS MAV+ team including the PMU*
- *TEI MAV+ members*